

# Comité Champagne-Ardenne de Natation

## Championnats régionaux hiver Maîtres - Compétition N° 903

Département ☞ Animation - Région ☞ Animation

Interrégion ☞ Animation - Nationale ☞ Animation

### Descriptif de la compétition

**Le 1<sup>er</sup> février 2009 à GIVET**

**Engagements à expédier impérativement au CLUB organisateur  
et fiche récapitulative avec le règlement au Comité régional  
pour le 20 /01/2009**

Organisation → C.N. Givet et le Comité Régional

Catégories d'âges → Maîtres

**Ces championnats sont Open mais sur invitation.**

Règlement sportif → 2 engagements individuels par nageur et par réunion.

Les relais mixtes doivent être composés de 2 dames et 2 messieurs pour être classés.

Droits d'engagement → 3 Euros par épreuve individuelle, 4.50 Euros par équipe de relais.

→ (Chèque au comité régional)

**Sans le règlement, les engagements ne seront pas validés.**

Classement → Au temps.

Récompenses → 1 médaille au premier de chaque catégorie dans chaque épreuve.

→ 1 bouteille de Champagne au premier relais par catégorie.

### Programme des épreuves

<b>Réunion n°1</b> 1 <sup>er</sup> février 2009 à 9 heures 30	<b>Réunion n°2</b> 1 <sup>er</sup> février 2009 à 14 heures 30
1. 4 x 50 m Nage libre Mixte	16. 4 x 50 m 4 Nages Mixte
2. 400 m Nage libre Dames	17. 100 m Nage Libre Dames
3. 400 m Nage Libre Messieurs	18. 100 m Nage Libre Messieurs
4. 100 m 4 Nages Dames	19. 50 m Papillon Dames
5. 100 m 4 Nages Messieurs	20. 50 m Papillon Messieurs
6. 50 m Brasse Dames	21. 100 m Brasse Dames
7. 50 m Brasse Messieurs	22. 100 m Brasse Messieurs
8. 100 m Dos dames	23. 50 m Dos Dames
9. 100 m Dos Messieurs	24. 50 m Dos Messieurs
10. 50 m Nage Libre Dames	25. 200 m 4 Nages Dames
11. 50 m Nage Libre Messieurs	26. 200 m 4 Nages Messieurs
12. 100 m Papillon Dames	27. 4 x 50 m Nage Libre Dames
13. 100 m Papillon Messieurs	28. 4 x 50 m Nage Libre Messieurs
14. 4 x 50 m 4 Nages Dames	
15. 4 x 50 m 4 Nages Messieurs	

Ouverture des portes 1 heure avant le début des épreuves

**Rappel : Les dispositions générales s'appliquent aux Maîtres.**